

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
Du Conseil Communautaire  
De la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DES PAYS DE L'AIGLE

5 Place du Parc  
61300 L'AIGLE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE  
DÉPARTEMENT  
DE L'ORNE

Séance du 19 mai 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf mai à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire légalement convoqués le 13 mai 2022, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	55
PRESENTS	39
VOTANTS	49

CONVOCAATION

Datée	Du 13/05/22
Affichée	du 13/03/22

OBJET

Demande de moratoire  
fermeture de classes

Madame Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER a été nommée secrétaire de séance.

**Étaient présents :** Véronique HELLEUX, Dominique LORMEAU, Dominique NETZER, Didier PITOU, Eric ZO, Alain TESSIER, Sylvain GANDAIS, Philippe CROTEAU, Marie-Odile TAVERNIER, Jean-Luc BEAUFILS, Paule KLYMKO, Michel LE GLAUNEC, François BRIZARD, Maïté GRANDCLÈRE, Christian BARBIER, Nathalie RIBAUT, Nadège TROUILLET, Philippe VAN-HOORNE, Didier COUSIN, Nathalie LENÔTRE, Sylvie CHAUVEL-TREPIER, Pascal SAMSON, Mireille NOGUET, Marie-José MARTIN, Serge DELAVALLÉE, Hubert GORET, Gilbert MATELOT, Michel MAROT, Elisabeth JOSSET, Hervé HAREL, Jean-Guy GRANDIN, Franck GAULTIER, Christophe POTTIER, Jacky DE TAEVERNIER, Joël BRUNET, Jean SELLIER, André LAMONTAGNE, Guy MARTEL, François CARBONELL.

**Pouvoirs :** Sylvie MOLERO a donné pouvoir à Didier PITOU  
Philippe THOURET a donné pouvoir à Jean-Guy GRANDIN  
Alexandra DEPARIS-AUBRIL a donné pouvoir à Michel LE GLAUNEC  
Pascal GUEUGNON a donné pouvoir à Philippe VAN-HOORNE  
Jean-Marie GOUSSIN a donné pouvoir à Didier COUSIN  
Lionel GONNET a donné pouvoir à Pascal SAMSON  
Fleur GOSSELIN a donné pouvoir à Nathalie LENÔTRE  
Philippe RONDEL a donné pouvoir à Serge DELAVALLÉE  
Delphine PRIEUR a donné pouvoir à Eric ZO  
Christine LEBRETON a donné pouvoir à André LAMONTAGNE

**Représentés :** Daniel MARIE représenté par Alain TESSIER  
Serge GODARD représenté par Sylvain GANDAIS

**Absents excusés :** Pascal SUARD  
Fabrice GLORIA  
Virginie VIOLET

**Absents :** Charlene RENARD  
Isabelle DUVAL de LAGUIERCE  
François HUREL

Acte rendu exécutoire après  
publication le 24 mai 2022

Le Président,  
Jean SELLIER



Monsieur le Président informe les membres du Conseil que la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale (D.S.D.E.N) de l'Orne a le projet de fermer 2 postes sur les écoles du territoire impliquant la fermeture de 2 classes. (L'Aigle : écoles de la Ribambelle et de Victor Hugo).

Dans ce contexte, Véronique LOUWAGIE, Député de l'Orne, Jean SELLIER, Président de la CdC des Pays de L'Aigle, Philippe VAN-HOORNE, Président de l'Association des Maires de l'Orne et François CARBONELL, Président des Maires Ruraux de l'Orne sont convenus de la rédaction d'un courrier à l'attention de Monsieur LEGRAND, Directeur des Services Départementaux de l'Education Nationale demandant l'application d'un moratoire sur la fermeture de ces classes.

Bien que le point n'ait pas été inscrit à l'ordre du jour, il est demandé aux membres du Conseil de se prononcer sur la demande de moratoire sur la fermeture de classes dans le territoire des Pays de L'Aigle dans l'attente de la conclusion d'une convention de ruralité entre les services de l'éducation Nationale et la CdC, conformément au contenu du courrier distribué aux conseillers communautaires le 19 mai 2022.

Acte rendu exécutoire après  
publication le 24 mai 2022

- Vu le courrier de demande de moratoire de fermeture de classes co-signé par Véronique LOUWAGIE, Député de l'Orne, Jean SELLIER, Président de la CdC des Pays de L'Aigle, Philippe VAN-HOORNE, Président de l'Association des Maires de l'Orne et François CARBONELL, Président des Maires Ruraux de l'Orne

Le Président,  
Jean SELLIER

Le Conseil, après en avoir délibéré:

- **APPROUVE** la demande de moratoire sur la fermeture de classes dans le territoire du Pays de L'Aigle dans l'attente de l'établissement d'une convention de ruralité entre l'Education Nationale et la CdC des Pays de L'Aigle.

Cette délibération sera adressée :

- A Préfecture de l'Orne
- Au Directeur Académique de l'Education Nationale

**VOTE : UNANIMITE**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits  
Au registre sont les signatures  
Pour copie certifiée conforme.

